

Le conte en classe de FLE, de la diversité culturelle à l'interculturel

Présenté par M.
KHEIR Abdelkader (doctorant)
Université Mohamed Ben Ahmed-Oran 2-Algérie.

Dirigé par Mme.
HAMIDOU Nabila (Professeur)

Résumé

Notre étude s'inscrit dans la réflexion sur l'enseignement/apprentissage du texte littéraire en classe de français langue étrangère. Nous nous focalisons surtout sur le conte en tant que genre littéraire particulier. Dans ce sens, et après l'analyse d'un corpus de contes, nous nous interrogeons sur les modalités de leurs sélections, de leurs présentations dans le manuel scolaire en 2ème année moyenne et les objectifs d'enseignement qui en découlent. Finalement, et après l'interprétation des données obtenues, nous constatons une exploitation superficielle et formelle de ce genre littéraire de la part de l'enseignant. Donc, nous tentons d'amorcer une réflexion cherchant à atteindre une exploitation plus approfondie et nouvelle prenant en considération une possible prise en charge d'une dimension interculturelle à travers les contes programmés.

Mots-clés : texte littéraire, conte, référents culturels, interculturel, manuel scolaire

الرواية في قسم اللغة الفرنسية، من التنوع الثقافي إلى الثقافة

ملخص :تندرج دراستنا في مجال تدريس/ تعلم النص الأدبي باللغة الفرنسية كلغة

أجنبية. ونركز على الرواية كجنس أدبي خاص. وفي هذا الصدد، وبعد تحليل مجموعة من الروايات، نتساءل عن أنماط اختيارها وطريقة عرضها في الكتاب المدرسي للسنة الثانية متوسط والأهداف التعليمية المرجوة من ذلك. وفي النهاية، من خلال تحليلنا للبيانات التي تم الحصول عليها، توصلنا إلى التوظيف السطحي والشكلي في استغلال هذا الجنس الأدبي من قبل المعلم. ولذا نفكر في استغلال جاد وجديديبحث في الدلالات العميقة مع اعتمادها للمنظور الثقافي من خلال النصوص الروائية المبرمجة.

الكلمات المفتاحية : نص أدبي، رواية، المرجع الثقافي، الثقافة، الكتاب المدرسي.

Introduction

Depuis l'avènement des méthodologies de l'enseignement des langues, le texte littéraire ne cesse de faire l'objet de débats, travaux et recherches dans le souci de lui assurer une exploitation prenant en considération toutes ses potentialités didactiques et pédagogiques. Toutefois, la littérature a connu des hauts et des bas en passant d'une méthodologie à une autre tout au long des siècles passés. Cet état des faits est nourri, à notre sens, par une interrogation

fondamentalement persistante et en perpétuelle renouvellement à l'image des mouvements et des mutations que subissent toutes les sociétés ; celle en rapport avec la question de ce qui doit être transmis ou non à travers la littérature. Dobrovsky¹ (2012 : 15) décrit le malaise de la littérature et défend la légitimité de son enseignement:

Une fois de plus, par un étrange paradoxe, c'est la littérature, expulsée du monde de la science, qui se retourne sur lui et contre lui, pour permettre de le comprendre et aussi de le juger. Les écrivains honteux qui mettent de nos jours « écrivains » entre guillemets, et « littérature » de même, sont à contre-courant de l'Histoire qu'ils croient servir : c'est au moment où elle est la plus contestée, que la littérature, dans son être comme dans sa permanence, conteste. Moins que jamais celui qui consacre son temps à y réfléchir et à l'enseigner ne devrait, sauf masochisme, souffrir de mauvaise conscience.

Il est clair que la littérature proclame sa légitimité non pas seulement au niveau de la réflexion didactique mais à travers les besoins pédagogiques sur le terrain de l'enseignement/apprentissage des langues qui représente notre terrain de recherche et d'investigation. Par ailleurs, dans le présent travail nous nous intéressons au conte comme genre littéraire particulier étudié en 2^{ème} année moyenne. Les concepteurs du manuel scolaire semblent procéder avec une méthode focalisée seulement sur la structure du conte en explicitant ses mouvements narratifs comme mécanisme rigide permettant aux apprenants de les reproduire systématiquement dans leurs productions écrites. Cette façon de faire, à notre sens, réduit le conte à un texte expositif ou paralittéraire.

Dans ce sens, ils font fi de certaines potentialités pédagogiques notamment : le travail sur l'esthétique et la littérarité comme essence même du texte littéraire, la découverte des modes de pensée et des cultures mondiales par l'observation et l'étude des caractéristiques narratives et scripturaires dans chaque nouveau conte ; de permettre aux apprenants, dans un souci interculturel, de découvrir, de discuter et de déterminer les culturèmes pour positionner chaque texte dans son contexte socioculturel menant à une meilleure compréhension et interprétation des phénomènes textuels étudiés.

Donc, il s'agit dans la présente étude d'effectuer un survol, dans un premier temps, d'un certain nombre de notions ayant trait au texte littéraire en général et au conte en particulier ; et d'analyser, dans un second temps, en détail un corpus de contes suivant une multitude de paramètres. Nous tentons, à travers cette démarche, de comprendre et d'identifier le mode ou les modes d'exploitation du conte en classe de langue en 2^{ème} année moyenne.

1. Le conte un genre insaisissable

Le conte est perçu comme un récit bref qui renvoie à une origine socioculturelle de création par un rappel des particularités culturelles de la société d'appartenance le rendant ainsi à chaque fois unique même s'il existe plusieurs

¹ Cet extrait est tiré de l'introduction de l'ouvrage collectif : Dobrovsky, S. et Todorov, T. dir. (2012). Actes de colloque. *L'enseignement de la littérature*. Paris : Hermann Editeurs.

versions d'une même histoire. Il se distingue de la fable et de la légende et s'apparente parfois au mythe et à la nouvelle. C'est une forme aux multiples facettes et aux caractéristiques qui dépassent toute définition globalisante et rigide (Carlier, 1998 : 11). Dans ce sens, Stalloni (2005 : 72-73) le conçoit aussi comme un genre littéraire aux caractéristiques multiples et diverses :

- Le conte s'apparente à la fable en ce qu'il échappe au réalisme de l'histoire ;
- Ses personnages relèvent d'un registre symbolique pour perdre toute caractérisation individuelle ;
- Il a un fond populaire qui tire son essence et sa matière de la tradition orale de sa création ;
- Il peut être plus long que la nouvelle mais demeure un récit bref ;
- Il procède par une narration directe qui interpelle son public en puisant dans l'héritage ancestral des us et coutumes transmis oralement de génération en génération ;
- Il donne un enseignement ou une morale clairement exprimée ou indirectement supposée.

La notion de conte, selon les époques, était apparentée voire même confondue avec celle de la nouvelle notamment chez Maupassant qui titrait ses récits brefs, indifféremment, de contes ou de nouvelles ; en plus de certains points communs qui brouillent les frontières entre les deux formes littéraires. En effet, Trouvé (2008 : 14) nous explique que :

Le conte et la nouvelle ont un premier point commun : la brièveté. Il s'agit dans les deux cas de récits courts, mettant en scène par conséquent peu de personnages, s'inscrivant dans un cadre spatio-temporel restreint et développant une action simple... Un deuxième point commun caractérise le conte et la nouvelle : toute l'action tend vers un dénouement propre à étonner le lecteur.

Ce petit exposé des quelques caractéristiques du genre du conte nous donne un avant goût de l'exercice ardu qui est celui de cerner ses contours définitionnels. Il nous semble qu'il se prête, de par sa fluidité notionnelle, à un nombre important de conceptions menant à des pratiques diversifiées en classe de langue.

2. Le conte un genre ou un sous-genre littéraire

Dans le souci de discuter de la problématique du genre du conte, il nous faudrait en premier abord se mettre d'accord sur ce que veut dire un genre littéraire. Nous faisons appel à l'éclaircissement de Nrvaez (2000 : 03) :

*Le mot français « genre » provient du latin *genus, generis*, qui désigne la race. Il était surtout utilisé dans l'expression latine *genus humanum*, le genre humain. Ce mot signifie à la fois l'« origine » (une « essence ») et « la façon d'être », c'est-à-dire qu'il indique à la fois comment une chose ou une personne « doit » être, de par sa nature, et comment elle « est », dans les manifestations visibles de son existence .*

D'après lui, tout le monde a tendance à utiliser le terme *genre* d'un point de vue global pour désigner la nature d'une personne en la qualifiant d'un mauvais

genre et pour désigner des objets en les distinguant par les qualificatifs de type : genre classique, moderne, atemporel... Pour Nravaez (2000 : 04) bien que le terme genre souffre toujours de débats épistémologiques, il n'en reste pas moins un outil qui nous permet d'opérer une division de la littérature en quatre catégories principales ou genres littéraires, à savoir : le théâtre, la poésie, le roman, l'essai. A cet effet, il n'est plus considéré, à notre sens, comme genre mais plus un sous-genre littéraire en parallèle à d'autres formes littéraires tels que : la nouvelle, le mythe, la légende, la fable, etc.

La réflexion sur le genre du conte, ou même le sous-genre du conte comme expliqué précédemment, ne s'arrête pas là. Bien entendu, Nravaez (2000 : 169-170) lui attribue un autre découpage qui se déploie en un niveau plus bas encore en plusieurs sous-genres du conte comme suit :

- Le conte de fées : est un récit populaire, rapporté par la tradition orale, d'épisodes merveilleux, féeriques qui scellent une identité collective ; exemple : la Belle au bois dormant, cendrillon...

- Le conte merveilleux : un conte traditionnel qui commence dans un temps et un lieu indéfini (« il était une fois un château... ») et sa fin est heureuse (« ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants ») ; exemple : Les contes de ma mère l'Oye de Charles Perrault.

- Le conte populaire ou folklorique : il ne met pas en scène des personnages surnaturels, mais des gens du peuple ; exemple : Contes du lundi, Les lettres de mon moulin de Daudet.

- Fabliau (ou conte à rire) : récit comique, mettant en scène des personnages ou des animaux, et ayant une portée satirique et didactique (Moyen Age) ; exemple : Le Vilain Mire, Le dit des perdrix (XIII^e siècle).

- Conte moral (ou édifiant) : récit plus complexe, qui fait appel à l'émotion, en vue de dégager un enseignement moral (Moyen Age) ; exemple : La Housse Partie de Bernier (XIII^e siècle).

- Conte grivois : récit dont l'intrigue est centrée sur des aventures amoureuses et légères ; exemple : L'Heptaméron de Marguerite de Navarre.

- Conte philosophique : récit d'aventures imaginaires et fantaisistes mais qui contient une réflexion philosophique ; exemple : Candide ou l'Optimisme, Micromégas, Zadig ou la Destinée de Voltaire.

- Conte fantastique (ou conte occulte) : conte qui crée une atmosphère fanatique, destinée à angoisser le lecteur, mais aussi à interroger le réel (la mort, l'au-delà...); exemple : Villiers de l'Isle Adam (contes cruels), Maupassant (Le Horla).

- Conte réaliste ou naturaliste : récit relevant de l'esthétique réaliste ou naturaliste. Ses personnages sont des êtres simples (servantes, paysans) ; exemple : Contes de la Bécasse de Maupassant.

3. Le conte écrit vs le conte oral

Le conte oral (ou populaire) selon Aubrit (1997 :99) est un genre littéraire narratif objectif comme il le souligne en affirmant que :

...le locuteur y efface toute trace de subjectivité, toute implication personnelle. S'il réagit, c'est en lieu et place du public destinataire de ce récit dont il partage et reflète les valeurs comme les attentes. De ce point de vue, alors que la littérature en son acception moderne s'affirme comme la revendication d'une subjectivité individuelle, on peut dire que le conte n'a pas d'auteur, mais seulement un récitant, porte-parole d'une personnalité collective.

Résolument le conte oral ou populaire, dans le sens d'Aubrit (1997 :99), de par ces procédés et techniques accompagnant la narration revêt une certaine objectivité par l'effacement de l'implication personnelle du conteur dans la chose racontée. Il se positionne en porte-parole de l'héritage et de la mémoire collective. Ce conteur, simple récitant, progresse à contre-courant de la littérature actuelle en ce qu'elle admet la subjectivité et la prise de position dans le récit.

Le conte populaire (Aubrit, 1997 : 99-101) s'apparente au temps du mythe : un contexte sans date, hors du temps, sans repères temporels précis : un temps extra- ou infra-historique dont parle Mircea Eliade dans *Le Mythe de l'éternel retour*. C'est le temps fictionnel où les animaux parlaient, les fées exerçaient leurs pouvoirs magiques et où les rêves pouvaient se concrétiser. Ce conte oral intègre des personnages dénués de toute liberté d'action ou d'émotion, ils ont une fonction à remplir, un rôle à jouer. Ces actants semblent être modelés dans des archétypes supportés par des représentations collectives. Aubrit (1997 : 101) souligne que « ... le roi et la reine ne sont jamais que la figure du père et de la mère, et comme tel ils obéissent nécessairement à un certain nombre de contraintes archétypales... ». Pour reprendre les propos de Marthe Robert qui pense que le conte est un petit roman familial ayant un schéma invariable.

De l'autre côté le conte écrit (ou dit littéraire) se doit de rentrer dans une littérature recherchée où les aspects esthétiques et linguistiques ont besoin d'une attention particulière. Cruyenaere et Dezutter (1990 : 31 ; 60) expliquent en parlant du rapport entre le conte populaire et le conte littéraire :

De tous temps, culture cultivée et culture populaire ont cohabité en échangeant, plus ou moins intensément, des pratiques, des objets symboliques. L'histoire culturelle aussi est faite de moments d'asservissements et d'époques d'émancipation... En même temps que la littérature écrite s'en distancie, parfois jusqu'à l'amnésie, elle ne cesse bien souvent de s'en nourrir, de s'en enrichir et de perpétuer sous toutes sortes de manières, directes ou indirectes, le matériau écrit, depuis que coexistent l'un et l'autre, témoignent d'une incessante interpénétration.

Il est clair que le rapport entre ces deux formes du conte peut être qualifié de complémentaire : le conte littéraire emprunte et se réinvente à partir de la richesse de l'héritage culturel ancestral d'une nation, d'un pays, d'un groupe social ou d'une tribu. Le conte populaire, quant à lui, se voit inscrit dans le répertoire littéraire de l'histoire humaine grâce à l'écrit. Il rentre dans la pérennité même s'il subit des mutations multiples donnant ainsi plusieurs versions écrites d'un même conte dont l'origine appartient à la culture orale.

4. Le conte comme porte de l'interculturalité

Enseigner les langues par le biais du texte littéraire suppose de le soumettre à des études aussi multiples que différentes : linguistiques, thématiques, philosophiques, psychanalytiques, historiques, sociologiques, stylistiques et techniques littéraires ou même socioculturelles... cela dépend du contexte de l'enseignement et des objectifs poursuivis. Alter (2012 : 142) affirme aussi que :

Mais, dans ses équivoques mêmes [le texte littéraire], et précisément parce qu'il n'est pas le monde qu'on croit connaître, il demande au lecteur, et à fortiori à l'étudiant, le même travail d'investigation, le même effort de compréhension que le monde réel, lui aussi inconnu. L'enseignement de la littérature, conçu dans cette optique, devient un apprentissage de la vie. Or, plus que jamais, alors que les valeurs vacillent, que le présent s'effrite et que l'avenir bascule dans la spéculation, ce qui manque le plus est la méthode dans le sens cartésien : une formation de l'esprit qui permette de se retrouver parmi les ambiguïtés.

Dans le souci de comprendre le texte littéraire, c'est le monde, la vie que nous essayons de comprendre. C'est du moins ce que pense Jean Alter. Toutefois, ce dernier parle de la méthode qui fait défaut ; celle qui vise à former l'esprit en vue de dépasser les ambiguïtés. A notre sens, l'interculturalité comme démarche dans l'enseignement des langues pourrait se constituer comme approche dans l'exploitation du texte littéraire et en particulier dans le genre du conte.

La dimension interculturelle des langues (Byram et alii, 2002 : 10) suppose une interaction et une inter-définition de deux entités. Toute personne en communication avec un quelconque interlocuteur perçoit les caractéristiques inhérentes à la catégorie sociale de l'individu en face. De ce fait, une opération de réajustement et d'adaptation s'opère pendant la prise de parole, si toutefois le locuteur admet de s'adapter à son interlocuteur ; car, un supérieur s'exprime différemment de son subalterne, un malade ne parle pas comme son docteur, etc. Cette règle s'applique aussi dans le scénario d'une discussion entre deux individus appartenant à deux sociétés différentes. Chaque intervenant reçoit des informations, en plus de celles transmises par la parole, concernant l'autre personne permettant de le positionner par rapport à son identité nationale et ainsi adapter son propre discours en fonction de paramètres complexes. La dimension interculturelle s'intéresse au phénomène d'inter-définition entre des personnes en communication non pas pour stigmatiser ou étiqueter l'autre mais surtout pour assurer en plus d'un bon niveau de connaissance linguistique d'une langue, une maîtrise encore plus approfondie par le respect des codes culturels correspondant aux différents interlocuteurs.

Dans ce sens, le texte littéraire en classe de langue pourrait constituer un canal d'une communication interculturelle par le fait qu'il comporte en lui, en plus du code esthétique et linguistique, le code socioculturel de la société de création. Donc, il serait opportun de rencontrer l'autre à travers ce support textuel.

Le conte ne fait pas figure d'exception en la matière. Tout au contraire, il est considéré comme vecteur des cultures et le miroir de la société dont il est originaire. Il peut témoigner d'un lien étroit avec le contexte socioculturel à partir

duquel il prend tout son sens et son essence comme l'argumentent Cruyenaere et Dezutter (1990 : 52) en affirmant que: « *Voyageur infatigable, éternel nomade, le conte s'adapte lors de chaque étape de son voyage* » à l'esthétique et à l'éthique de ceux qui l'accueillent ». Il porte alors la marque de l'environnement géographique, historique, socioculturel du groupe humain qui le reçoit, l'adapte ou le produit ». Ils soulignent aussi le pouvoir du passage du conte d'une société à une autre ; celui de s'adapter à chaque fois au référent culturel d'accueil, phénomène qui explique l'existence de versions multiples d'un conte venant de la nuit des temps mais qui survit toujours grâce aux réajustements habiles d'écrivains de par le monde et à travers les siècles. En effet, Sironval (2005) considère le conte « Aladin et la lampe merveilleuse » comme faisant partie des plus importants et des plus célèbres récits brefs existants puisque selon lui il remonte à très loin dans passé de la civilisation arabo-persane et que son universalité se manifeste à travers 348 versions, résultats d'une multitude d'adaptations et de réécritures réparties dans différentes aires culturelles.

5. Analyse du corpus de contes

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes intéressés exclusivement aux contes figurant dans le manuel de français de la 2^{ème} année moyenne sachant que ce sous-genre littéraire représente environs le tiers de son volume. Le conte s'étale sur tout un projet pédagogique réparti en 4 séquences correspondant à un trimestre d'étude. L'apprenant découvre à chaque séquence une partie de la structure du conte et s'y familiarise tout au long des activités pédagogiques pour aboutir à l'objectif final qui est de rédiger un conte complet. Ces séquences pédagogiques sont intitulées comme suit :

Séquence 1 : Je découvre la situation initiale du conte ;

Séquence 2 : Je découvre la suite des événements du conte ;

Séquence 3 : Je découvre le portrait des personnages du conte ;

Séquence 4 : Je découvre la fin du conte.

Le conte comme texte littéraire figure dans le manuel de la 2^{ème} année moyenne sous diverses formes matérielles. Nous en avons observé quatre à savoir : des contes complets, incomplets (présentés en partie), en image et en désordre. Nous avons noté que chaque forme de conte correspond à un type d'activité pédagogique en particulier. De ce fait, nous avons les contes en texte complet destinés uniquement aux activités de "Compréhension de l'écrit" et la "Lecture plaisir", les contes en image sont utilisés seulement dans l'activité de "Expression orale" et les contes incomplets ou en désordre se trouvent au niveau des activités portant sur les points de langue notamment "Vocabulaire, Grammaire, Conjugaison, Orthographe".

Formes	Complets	Incomplets	En image	En désordre
Occurrences	9	51	8	2

Le conte en classe de FLE, de la diversité culturelle à l'interculturel

Pourcentages	12,86%	72,86%	11,43%	2,86%
---------------------	--------	--------	--------	-------

Tableau n°1 : Répartition des contes étudiés par forme de présentation dans le manuel.

Nous constatons, donc, que le conte est présenté aux apprenants sous diverses formes ; cependant, il est un prétexte pour enseigner les points de langue négligeant ainsi ses particularités génériques.

Ce qui est négatif à notre sens, c'est le fait que seulement 12,86% de tous les contes recensés sont sous forme d'un texte complet contre 72,86% des contes incomplets. Ce qui fait que les apprenants ont peu d'occasions de lire des textes complets pouvant leur permettre d'apprécier leurs dimensions narrative, esthétique voir même culturelle. En outre, la plupart des contes incomplets ne comportent pas toutes les données référentielles et sont présentés sans titres, sans nom d'auteurs ou sans la maison et l'année d'édition puisqu'ils sont utilisés sous forme de petits extraits pour servir d'exercices dans les activités de points de langue.

En outre, concernant la répartition des contes en fonction des activités pédagogiques, nous observons à travers le tableau n°2 que les activités "Vocabulaire" et "Atelier d'écriture" enregistrent le pourcentage d'occurrence de contes le plus élevé estimé à 18,57% chacune. D'autant plus que, si nous additionnons les pourcentages observés dans les activités de points de langue, nous obtenons un total de 51,43% des contes qui sont exploités sous forme partielle dans le but d'installer des compétences précises en point de langue. Nous notons aussi que le pourcentage le plus bas est enregistré dans les activités "compréhension de l'écrit" et "Lecture plaisir". Ce qui montre bien que le conte est traité comme un support textuel quelconque.

Activités	Occurrences	Pourcentage
Expression orale	6	8,57%
Compréhension de l'écrit	4	5,71%
Vocabulaire	13	18,57%
Grammaire	8	11,43%
Conjugaison	5	7,14%
Orthographe	10	14,29%
Atelier d'écriture	20	28,57%
Lecture plaisir	4	5,71%

Tableau n°2 : Répartition des contes par activité pédagogique.

Le tableau n°3 nous montre que 27,59% des contes recensés appartiennent au XVIII^{ème} siècle suivis de ceux du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles avec un pourcentage identique de 24,14%. Les contes qui se rapportent au XXI^{ème} siècle enregistrent un pourcentage moindre celui de 17,24%.

Époques	Nombre de contes	Pourcentage
---------	------------------	-------------

XVII ^{ème} siècle	2	6,90%
XVIII ^{ème} siècle	8	27,59%
XIX ^{ème} siècle	7	24,14%
XX ^{ème} siècle	7	24,14%
XXI ^{ème} siècle	5	17,24%

Tableau n°3 : Répartition des contes par époque

Nous constatons suite à ce classement que le plus grand nombre de contes choisis (24 sur 29 contes) viennent des siècles passés. Donc, le critère d'actualité des textes ne semble pas être une priorité et que d'autres facteurs seraient pris en considération menant à la réalisation du manuel en 2^{ème} année moyenne. Dobrovsky² (2012 : 13) avoue en parlant de la culture littéraire du passée que : « *Interrogés franchement, les étudiants demandent, c'est mon impression, que l'on renverse la tradition sacrée de l'Ordre Chronologique, que l'on se consacre d'abord et surtout à la littérature moderne, les uns se sentant ensuite, à titre complémentaire, concernés par le passé culturel, et les autres plus du tout* ». Dans ce sens, vis-à-vis de notre corpus, il nous semble que le choix des contes pourrait être problématique sachant que la plupart de ces textes remontent à très loin dans le passé correspondant à 82,75%.

Le classement des contes étudiés du point de vue de leurs auteurs nous permet de les regrouper selon diverses nationalités littéraires. Pingaud³ (2012 : 09) souligne qu' : « *Un écrivain ne tombe pas du ciel : il écrit à une certaine époque, dans un certain milieu, pour un certain public. Il est soumis à un conditionnement sociologique, économique, idéologique* ».

Littératures	Nombre de contes	Pourcentage
Littérature algérienne	6	20,69%
Littérature française	6	20,69%
Littérature allemande	4	13,79%
Littérature russe	3	10,34%
Littérature danoise	3	10,34%
Littérature chinoise	2	6,90%
Littérature Afrique noire	2	6,90%
Littérature égyptienne	1	3,45%
Littérature hawaïenne	1	3,45%
Littérature tunisienne	1	3,45%

Tableau n°4 : Répartition des contes selon la nationalité littéraire des auteurs

Il s'agit dans cette partie d'établir une certaine filiation du contexte socioculturel de création du texte littéraire à la nationalité de son auteur. Nous

2 Cet extrait est tiré de l'introduction de l'ouvrage collectif : Dobrovsky, S. et Todorov, T. dir. (2012). Actes de colloque. *L'enseignement de la littérature*. Paris : Hermann Editeurs.

3 Cet extrait est tiré de l'introduction de l'ouvrage collectif : Dobrovsky, S. et Tzvetan Todorov, T. dir. (2012). Actes de colloque. *L'enseignement de la littérature*. Paris : Hermann Editeurs.

observons à partir du tableau n°4 que le corpus étudié reflète une diversité culturelle puisque les contes appartiennent à une dizaine de pays. Toutefois, il y a une disparité entre elles. De ce fait, nous remarquons que deux nationalités littéraires se positionnent en tête à savoir la littérature algérienne et française avec un pourcentage identique de 20,69% suivies de près par la littérature allemande avec 13,79%.

Comme nous le remarquons à travers du tableau n°5, le projet pédagogique du conte comporte 17 noms d'auteurs originaires de divers contextes socioculturels. Toutefois, nous constatons que ces auteurs n'ont pas une fréquence d'apparition équilibrée. De ce fait, les noms de "Les Frères Grimm" et "Andersen" ont le plus de fréquence d'apparition (4 fois) dans le manuel suivis par "Anderson Charles Perrault", "Marguerite Taous Amrouche" et "Paul Verlaine" étant cités à 2 reprises chacun. Le reste des écrivains recensés sont observés une seule fois.

Auteurs	Fréquences	Pourcentage
Les Frères Grimm	4	15,38%
Hans Christian Anderson	4	15,38%
Charles Perrault	2	7,69%
Marguerite Taous Amrouche	2	7,69%
Paul Verlaine	2	7,69%
Badiaa Sekfali	1	3,85%
Rabah Belamri	1	3,85%
Alexandre Pochekine	1	3,85%
Carlo Collodi	1	3,85%
Henri Gougoud	1	3,85%
Tomi Ungerer	1	3,85%
Alphonse Daudet	1	3,85%
Victor Hugo	1	3,85%
Maurice carême	1	3,85%
Marcel Pagnol	1	3,85%
Jacques Charpentreau	1	3,85%
Eric Sanvoisin	1	3,85%

Tableau n°5 : Fréquence des noms des auteurs en présence dans le projet pédagogique du conte.

En fin de compte, nous pensons, que les auteurs les plus cités sont ceux appartenant à des époques passées et qui, surtout, sont devenus célèbres grâce à leurs créations littéraires de renommée universelle.

Conclusion

Le conte en tant que texte support dans les activités d'enseignement/apprentissage du FLE au moyen est réduit à une exploitation plus instrumentale et

formelle en mettant surtout le point sur son découpage structurel et narratif. Il est là surtout pour répondre à des besoins pédagogiques bien établis.

Les activités ayant le moins d'occurrences en textes sont celles de "compréhension de l'écrit" et "Lecture plaisir" ; fait qui, à notre sens, ne devrait pas l'être puisque le manuel est censé représenter un outil pédagogique indispensable et pour l'enseignant et pour l'apprenant. Il peut constituer pour ce dernier le premier livre de lecture voire même le seul dans certains cas. Donc, en principe cet outil pédagogique devrait comporter le plus de textes possibles qui seraient autant de possibilité de lecture, de découvertes linguistiques et culturelles.

Les concepteurs du manuel semblent se préoccuper davantage de l'adéquation des contes présentés avec les objectifs des diverses activités programmées plus qu'à veiller à ce que ces textes rentrent dans une certaine actualité de création dans l'objectif d'être le plus prêt du quotidien des apprenants.

Le constat de la prédominance des contes aux référents culturels appartenant surtout soit à la société algérienne soit à la société française, mets en relief une dualité où peut être même une confrontation culturelle entre deux modes de pensée socioculturelle. De ce fait, est-il toujours pertinent de parler d'altérité et d'ouverture des apprenants sur le monde lorsqu'il y a prédominance entre deux référents culturels (algérien et français) à travers les contes étudiés ?

Nous pensons que le choix des contes a été motivé par le succès et le degré de célébrité universelle de leurs auteurs. Ce qui pourrait justifier que certains noms d'auteurs reviennent plus que d'autres.

En conclusion de ce qui a été dit précédemment, l'exploitation du conte au collège s'est limitée à des préoccupations formelles et structuralistes dans le souci d'installer des mécanismes artificiels permettant aux apprenants de se constituer des schémas mentaux des contes en vue de les reproduire plus facilement. En effet, Laufer (2012 :365) en parlant de l'enseignement du conte populaire avance que :

L'étude d'une forme relativement simple, le conte populaire, permet aux étudiants de licence de découvrir les deux orientations actuelles de l'entreprise sémiologique : l'une aborde audacieusement les domaines de l'expression et de la signification existentielle ; l'autre s'efforce de construire des systèmes descriptifs artificiels, dont elle espère qu'ils acquerront progressivement un statut vérifiable.

L'étude du conte en 2^{ème} année moyenne rentre dans la deuxième orientation qui privilégie un travail de surface de ce genre littéraire en classe de langue. A notre avis, cette perspective pédagogique ne peut être, à elle seule, en faveur à une initiation à une dimension interculturelle dans l'apprentissage du FLE en milieu scolaire.

Bibliographie

- Carlier, C. (1998). *La clef des contes*. Paris : Ellipses.
- Trouvé, D. (2008). *La Horla et autres contes fantastiques*. Petits classiques Larousse. Italie : Editions Larousse.
- Alter, J. (2012). Pourquoi enseigner la littérature ? in Dobrovsky, S et Todorov, T (dir). *Actes de colloque. L'enseignement de la littérature*. Paris : Hermann Editeurs.
- Aubrit, J-P. (1997). *Le conte et la nouvelle*. Paris : Armand Colin/Masson.
- De Cruyenaere, J-P et Dezutter, O. (1990). *Le Conte*. Bruxelles: Didier Hatier.
- Byram, M et alii. (2002). *Développer la dimension interculturelle de l'enseignement des langues, une introduction pratique à l'usage des enseignants*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Narvaez, M. (2000). *A la découverte des genres littéraires*. Paris : Ellipses Éditions.
- Laufer, R. (2012). L'enseignement du conte populaire. in Dobrovsky, S et Todorov, T (dir). *Actes de colloque. L'enseignement de la littérature*. Paris : Hermann Editeurs.
- Dobrovsky, S et Todorov, T (dir). (2012). *Actes de colloque. L'enseignement de la littérature*. Paris : Hermann Editeurs.
- Sironval, M. (2005). « Ecritures européennes du conte d'Aladin et de la lampe merveilleuse ». *Féeries, études sur le conte merveilleux du XVIIe-XIXe siècle n°2*. <http://feeries.revues.org/121>. Consulté le 2 juillet 2017.
- Stalloni, Y. (2005). *Les genres littéraires*. Paris : Armand Colin.